

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

FUTUR FLEXIBLE ACTIONS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

FUTUR FLEXIBLE ACTIONS

FR0013233756 – Part I

OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE

SAPIENTA GESTION

www.sapientagestion.com ou appeler le 04 87 65 48 07 pour de plus amples informations.

L'AMF est chargée du contrôle de SAPIENTA GESTION en ce qui concerne ce document d'information clés.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

SAPIENTA GESTION est une Société de gestion de portefeuille agréée en France en date du 18/10/2021 sous le numéro GP-202169 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 08/03/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE DE PRODUIT D'INVESTISSEMENT

OPCVM sous forme de fonds commun de placement (FCP)

DUREE

Il a été agréé le 26/02/2016 et créé le 24/03/2016 pour une durée de 99 ans, sauf cas de dissolution anticipée ou fusion prévue par son règlement.

OBJECTIFS

L'objectif de gestion du fonds est la recherche d'une performance, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, supérieure à l'indicateur composite 50% Cac 40 (dividendes nets réinvestis) + 50% ESTER capitalisé, diminuée des frais de gestion et de la commission de surperformance. L'OPCVM n'est pas indiciel. La référence à un indice ne constitue qu'un élément de comparaison a posteriori. L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que la composition du portefeuille pourra s'éloigner de celle de son indice de référence.

La méthodologie pour rejoindre cet objectif repose, d'une part, sur une gestion de type discrétionnaire des titres et de leur pondération et, d'autre part, sur une stratégie d'allocation flexible de l'exposition actions qui pourra varier de -20 % à 120 % de l'actif net de l'OPCVM, notamment par l'utilisation de contrats futures et d'ETF en couverture.

L'objectif du fonds est de surperformer son indicateur de référence à travers une exposition flexible aux marchés actions.

La gestion du fonds est discrétionnaire et allie une gestion actions en direct à une gestion de l'exposition actions du portefeuille de l'OPCVM.

Il est investi à hauteur de 75% minimum de l'actif net sur un ou plusieurs pays de la zone euro, dont principalement, le marché français, et à titre accessoire de l'Union Européenne. Son actif est en permanence investi à hauteur de 75% minimum en titres éligibles au PEA. Le Fonds sera constitué d'un panier représentatif de l'indice CAC 40 pour au minimum 75% de l'actif net, lequel pourra être couvert via l'utilisation d'instruments financiers à terme et d'ETF, afin d'atteindre une exposition cible moyenne de 50 % aux actions.

En fonction de leurs anticipations sur les risques et opportunités de marchés et de leurs convictions fortes, les gérants seront amenés à gérer dynamiquement l'exposition aux marchés actions à travers l'utilisation d'instruments financiers à terme et d'ETF.

Les gérants fondent essentiellement leur processus d'analyse, d'investissement et de désinvestissements sur des principes de finance comportementale. Celle-ci se distingue de la finance classique dans le sens où elle traite des comportements des individus et des foules et non de la valeur intrinsèque ou projetée de l'actif.

L'équipe de gestion mène un travail d'analyse sur 4 niveaux :

1. Le contexte économique : à l'aide de recherches externe, les gérants mènent un travail prospectif pour évaluer le niveau d'activité économique par zone géographique à horizon 6 à 24 mois
2. L'évaluation du sentiment : les gérants interprètent les données de marchés de type consensus, sondage, détention d'options pour évaluer la capacité de la collectivité à accueillir le scénario prévu ci-dessus
3. La sélection d'actifs : à l'aide de recherches externes, les gérants retiennent des groupes d'actifs, sectoriels ou nationaux, qui correspondent à l'anticipation du contexte économique telle que celle-ci peut être perçue par le consensus.
4. La gestion du risque : pour chaque actif sélectionné, les gérants évaluent le rapport entre l'espérance de gain et le risque de perte pour ne retenir finalement que les actifs les plus adaptés à la stratégie.

Le processus d'investissement est itératif. Ainsi, si au terme du 4ème niveau, les gérants ne retiennent pas une idée d'investissement parce qu'elle présente un profil de rendement/risque médiocre, l'analyse remonte au niveau 3, sélection des actifs et ainsi de suite. Les gérants dupliquent ce processus de la gestion dynamique de l'exposition aux marchés actions à la pondération des actions qui composent l'actif du fonds.

La stratégie d'allocation flexible de l'exposition actions est mise en œuvre par des opérations sur instruments dérivés, notamment l'utilisation de contrats futures dans la limite de 100% maximum de l'actif net de l'OPCVM. L'utilisation de ces instruments pourra conduire le portefeuille du fonds à avoir une exposition négative au marché (c'est-à-dire que le Fonds évoluera négativement lorsque le marché action évoluera à la hausse).

L'OPCVM peut investir en actions ou parts d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières à hauteur de 10% maximum, afin de diversifier le portefeuille et d'accéder à des compétences de gestion spécifiques, ou liées à des secteurs ou des zones géographiques. Les investissements en obligations et produits monétaires pourront être compris entre 0% et 20% de l'actif net du fonds.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Conditions de souscriptions/rachats : Fréquence de valorisation : Quotidienne.

Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : chaque jour ouvré de la Bourse de Paris à l'exception des jours fériés français à 11h00 auprès de Credit Industriel et Commercial (CIC).

Exécution des ordres : VL du jour. Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés. Cette part est une part de capitalisation.

Dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

Informations complémentaires : De plus amples informations sur l'OPCVM, le prospectus, le règlement et les rapports annuels et semestriels sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et peuvent être obtenus gratuitement auprès de celle-ci.

La valeur liquidative est disponible sur www.sapientagestion.com ou auprès de la société de gestion.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

Tous souscripteurs. L'OPC s'adresse aux investisseurs de toutes natures : personnes physiques, personnes morales (entreprises, associations, investisseurs institutionnels...) qui souhaitent disposer d'un support d'investissement collectif orienté sur le marché actions français.

Il s'adresse à des investisseurs ayant une connaissance à minima intermédiaire des produits et des marchés financiers, et qui acceptent un risque de perte en capital.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPC dépend de votre situation personnelle. Pour le déterminer, vous devez tenir compte de votre patrimoine personnel, de vos besoins actuels et jusqu'au terme de la durée minimum de placement recommandée, mais également de votre souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment vos investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques du présent OPC. Il appartient à l'investisseur de vérifier la conformité d'un investissement en parts de l'OPC avec la réglementation à laquelle il est soumis ainsi qu'avec ses propres contraintes internes (pouvoirs, limitations internes).

Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la fin de la durée minimum de placement recommandée.

Les parts du FCP ne sont pas et ne seront pas enregistrées aux Etats-Unis en application du U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié (« Securities Act 1933 ») ou admises en vertu d'une quelconque loi des Etats-Unis. Ces parts ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats-Unis (y compris dans ses territoires et possessions) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933) et assimilées (telles que visées dans la loi Américaine dite « HIRE » du 18/03/2010 et dans le dispositif FATCA).

Pour plus d'information, veuillez-vous référer à la rubrique « Autres informations pertinentes » du document.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

Risque le plus faible

Risque le plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez cet OPCVM pour une durée supérieure à 5 ans.

Ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'expiration de ce délai, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est « une classe de risque moyenne ».

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau « moyen » et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est « possible » que la valeur liquidative de ce produit en soit affectée.

Risques non compris dans l'indicateur synthétique de risque : Les risques suivants peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative :

Risque « actions » : Il correspond au risque lié aux variations des marchés actions qui peuvent avoir un impact négatif sur l'évolution de la valeur liquidative du FCP en cas de baisse des marchés actions.

Risque de change : Il correspond au risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du fonds qui est l'Euro. Ce risque sera représenté par la part du portefeuille non investie en Euro. La fluctuation des devises par rapport à l'Euro peut avoir une influence négative sur la valeur liquidative du fonds (dans le cas où l'exposition à ces devises n'est pas couverte).

Risque de taux : Il correspond au risque lié à une remontée des taux d'intérêt ayant pour conséquence une baisse des cours des titres de créance et/ou des instruments du marché monétaire pouvant ainsi entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque de crédit : risque de dégradation de la qualité du crédit ou de défaut d'un émetteur présent en portefeuille. Ainsi en cas d'exposition positive au risque de crédit, une hausse des spreads de crédit pourra entraîner une baisse de la Valeur Liquidative du FCP.

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au profil de risque du prospectus.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance médiane de ce produit au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Montants en EUR : arrondis à 10€ près

Période de détention recommandée : 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Exemple d'investissement : 10 000 EUR			
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 5 ans. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 220 EUR	4 470 EUR
	Rendement annuel moyen	-47,80%	-14,88%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 350 EUR	6 210 EUR
	Rendement annuel moyen	-36,55%	-9,10%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 280 EUR	11 720 EUR
	Rendement annuel moyen	2,78%	3,23%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	18 000 EUR	14 860 EUR
	Rendement annuel moyen	79,96%	8,24%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2015 et mars 2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre février 2016 et février 2021.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre décembre 2018 et décembre 2023.

Les scénarios de performance ont été calculés d'après l'historique de performance du fonds et d'un indice de référence ou indicateur de substitution approprié.

QUE SE PASSE-T-IL SI SAPIENTA GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de SAPIENTA GESTION. En cas de défaillance de SAPIENTA GESTION, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- **10 000 EUR sont investis.**

Coûts au fil du temps	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	169 EUR	1 022 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	1,7%	1,7% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5% avant déduction des coûts et de 3,2% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

COMPOSITION DES COÛTS

Composition des coûts		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,2% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	120 EUR
Coûts de transaction	0,2% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	18 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	31 EUR

Différents coûts s'appliquent en fonction du montant d'investissement. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer aux frais et commissions du prospectus.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE : Supérieure à 5 ans.

Il n'existe pas de période de détention minimale pour cet OPCVM, mais une période de détention recommandée qui a été calculée en adéquation avec les objectifs d'investissement du fonds.

Compte tenu de ses caractéristiques et de la nature de ses actifs sous-jacents, ce produit est conçu pour des investissements à long terme; vous devez être prêt à rester investi plus de 5 ans. Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalités/frais.

COMMENT PUIS-JE INTRODUIRE UNE RECLAMATION ?

SAPIENTA GESTION informe sa Clientèle qu'elle met en œuvre une procédure de traitement des réclamations. Pour son meilleur traitement, toute réclamation transmise par courrier doit être adressée au Service Juridique de SAPIENTA GESTION - Immeuble LE BLOK, 30 Rue Joannes Carret, 69009 LYON. Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse <https://sapientagestion.com>.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de la société <https://sapientagestion.com>. Le prospectus ainsi que les derniers documents annuels périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

SAPIENTA GESTION - Immeuble LE BLOK, 30 Rue Joannes Carret, 69009 LYON

Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des 10 années passées et sur les calculs des scénarios de performance sur notre site internet à l'adresse <https://sapientagestion.com>.

La responsabilité de SAPIENTA GESTION ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.